

**Collège Jean Rostand
Rue des charpentiers
40440 TARTAS.
Réunion de collège publique.**

SUJET TRAITE : N° 15.

Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

1- Préalable.

La commission rappelle son attachement au collège unique au sein d'une éducation nationale, gratuite, laïque et obligatoire.

2- Synthèse constat.

Emergence de dysfonctionnement dans le comportement de certains élèves, agressions verbales ...
Cloisonnement des différents collectifs : enseignants, surveillants, élèves, administratifs et agents.

3 – Mots clés.

Elève acteur, prévention, moyens, meilleure utilisation de l'espace, respect, règles, cohésion.

4 – Points d'accord.

Prévention.

- mise en place d'activités et d'animations pendant la pause méridienne.
- (ré)aménagement de l'espace.
- création d'au moins 2 postes supplémentaires de surveillants d'externat.
- mise en place d'une équipe d'intervenants travailleurs sociaux (psychologue, médecin scolaire, infirmière, éducateur, assistante sociale) avec présence quotidienne d'au moins l'un d'entre eux.
- poursuite des actions de prévention initiées par le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, et une prise en charge financière de ses actions par l'état.
- renforcer l'organisation associative des élèves au sein de l'établissement (A.C.E.P.)
- moyens pour assurer une étude après la classe pour les élèves volontaires, étude encadrée par des personnels compétents.
- au sein du collège, banaliser ½ journée par trimestre de concertation, tous personnels confondus avec présence obligatoire des élèves (2 par classe).
- faire participer les surveillants et les agents à l'heure de vie de classe.

Pertinence des sanctions.

- adapter et trouver une réponse pertinente adaptée à la faute commise.
- diversifier et élargir les travaux d'intérêt collectif : tâches administratives ou d'entretien.
-

5 – Sélection de la proposition pour l'école.

Des moyens humains (non au rabais) et financiers seront nécessaires pour mettre en place une équipe socio-éducative élargie et compétente afin qu'elle travaille en coopération avec tous les acteurs du collège à la réussite du projet d'établissement.

SUJET TRAITE : N° 5.

Quel socle commun de connaissances, de compétences, et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire.

1- Constat :

En préambule : la commission rappelle les valeurs de base de l'école républicaine laïque publique, gratuite et obligatoire, à vocation égalitaire, dans une éducation nationale.

Les interrogations sur la mission de l'école :

L'insertion professionnelle est un des buts importants de l'école mais ne doit pas en être la finalité unique.

Il est nécessaire d'inculquer des valeurs d'effort et de travail dans l'école.

Rôle également essentiel des parents.

Problématique de base :

Que n'est-il pas permis d'ignorer aux bornes du collègue !.

En fin de CM2 pour le passage en 6^{ème}.

En fin de 3^{ème} pour le passage en seconde.

Le problème des savoirs fondamentaux : (lire, écrire et compter) est : Qu'ils devraient être normalement acquis à l'entrée en 6^{ème} ! La lecture prioritairement sans oublier l'orthographe et la grammaire, assez dévalorisées... et forcément liées.

Sinon l'école n'augmente-t'elle pas les inégalités sociales ?

Pour autant, même si bien des aspects ont besoin d'être nettement améliorés, tout ne va pas si mal dans notre école, preuve en est quand même chaque année la réussite de nombreux élèves.

Aspects négatifs :

Inadéquation entre les savoirs attendus et des programmes trop ambitieux.

Constat de dispersion de plus en plus importante, du fait de l'accumulation des tâches et enseignements imposés.

2- Mots clés.

Socle commun des connaissances :

Savoir : connaissances.

Savoir-faire : compétences.

Savoir être : comportements, ainsi que l'implication dans le milieu familial économique et social.

Identifications :

Les attentes de l'école paraissent en contradiction avec les pratiques de facilité de la société, avec pour exemple le mépris des « intellos » chez beaucoup d'élèves, d'où nécessité de transdisciplinarité, de décloisonnement des différentes matières.

Comportement attendu chez l'élève.

Il est évident qu'il faut qu'il soit actif pour être intéressé, mais il faut gérer des contradictions, à savoir :

Un côté ludique de l'enseignement.

Des savoir-faire indispensables (liés aux programmes : examens)

Des disparités de niveaux parfois énormes.

Des effectifs souvent trop élevés : comment pratiquer une langue vivante dans une classe de 29 élèves de 6ème ? ? ?

4- PROPOSITONS.

Nous avons convenu que la lecture étant le socle commun à toutes les connaissances et que pour être efficace, elle passe d'abord par une politique des moyens : (horaires, allègement des programmes et des contenus plus simples.)

Priorités :

La formation des enseignants : trop uniforme face à la différence des publics car un élève de 6ème n'est pas un élève de terminale !

Importance de la cohésion totale entre enseignants primaire collège puis collège lycée qu'il faut accentuer.

Généraliser ces liens afin d'avoir une meilleure connaissance de l'élève.

Des dossiers d'élèves mieux renseignés.

Un environnement familial positivant l'école.

5- SELECTION DE PROPOSITION.

Accentuation sur l'acquisition à tous les niveaux de la lecture qui est selon nous la base solide d'un bon socle commun des connaissances et des compétences.

SUJET TRAITE : N° 8.

Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Les mots clés : remédiation, psychologue-éducateur, structures alternatives.

Lorsqu'ils arrivent en 6^{ème}, les élèves sont dans l'ensemble motivés et réceptifs aux adultes du collège, voir même parfois très (trop) demandeurs. Or quelques années plus tard, dès le début de quatrième parfois, ils rechignent au travail et ont accumulé parfois de telles lacunes qu'il leur est difficile (voir impossible) de suivre correctement les cours.

Trois points sont ressortis tout au long du débat.

La dégradation progressive du volume horaire, et notamment la disparition des heures de travaux en petits groupes sont mises en avant. Un certain nombre de professeurs constatent que « le problème de la motivation » est apparu avec ces restrictions horaires et qu'il s'agit donc essentiellement d'un problème de moyens. Notamment, la remédiation en groupes réduits permet, par son temps d'écoute, une remotivation de l'élève face à l'échec. Elle accorde aussi une « respiration » dans le travail et crée des liens de confiance entre l'élève et les enseignants, ce qui est primordial pour affronter les difficultés à venir.

Les « pédagogies du détour » (itinéraires de découverte, par ex.) sont intéressantes mais difficilement applicables en l'état, face à des groupes-classes de 28 élèves. Elles ne peuvent pas remplacer des séances de remédiation, pour une pédagogie plus individualisée.

Par ailleurs, il est aussi évident que certains élèves auraient besoin d'appliquer concrètement les enseignements théoriques mais il faut absolument éviter une discrimination « intellectuels / manuels ». Ces séances devraient être obligatoires pour tous et être reliées directement aux matières théoriques avec la présence du professeur concerné (et pas seulement celle d'un professeur de technologie par exemple). Il pourrait s'agir pour le professeur de français de travailler sur l'élaboration d'un journal de bord d'un projet de technologie ou pour un professeur de sciences de la réalisation sur plusieurs séances d'une expérience complexe ou de la construction d'un modèle réduit (bâtiment, véhicule...)

Enfin, le cycle central correspond aussi à la transformation des adolescents et souvent à leur opposition à l'adulte. La présence dans l'établissement d'un psychologue scolaire – éducateur - infirmière - présent quotidiennement - est indispensable. Les changements dans la société actuelle sont tels que le collège n'a pas les moyens de répondre aux souffrances « psychologiques » de l'adolescent

ni même de l'accompagner efficacement vers sa vie d'adulte. Certains adolescents aujourd'hui présentent même des troubles psychiatriques pour lesquels les équipes en place sont insuffisantes. Les adolescents paraissent de plus en plus passifs face à leur projet personnel et ont de plus en plus de mal à se prendre en charge ce qui est inquiétant pour leur construction de vie d'adulte.

La proposition retenue (?) serait ...

- D'une part, de mettre en place pour les quatre années de collège au minimum une heure spécifique à la remédiation qui soit utilisable par tous les enseignants qui le souhaitent ;
- D'autre part de créer une « heure » de micro-projet (par exemple, recherche / production documentaires) qui soit aussi répartie sur les différents enseignements (français, math, langue, histoire géographie etc...) par ateliers sur un tiers ou un quart de l'année.